

Résumé de la Conférence de Mme Hélène Champagne
sur le programme PAIR
et de M. René Jean-Fournier
sur la Fondation Pierre-Jules Crevier



Mme Hélène Champagne de la Fondation Crevier parle d'abord du programme PAIR destiné à sécuriser les personnes qui vivent seules. Il s'agit d'un programme gratuit en partenariat avec la Sûreté municipale qui "appelle" chaque jour à heure fixe choisie, entre 7h et 10h, les personnes "abonnées".



Le programme a déjà compté 30 membres, mais actuellement il n'y en a que 20,

sans doute parce que le service est encore mal connu. Le message d'appel est enregistré et comporte une pensée qui change chaque jour. C'est l'ordinateur qui appelle l'abonné et s'il n'y a pas de réponse, il refait l'appel 3 fois aux 15 minutes. S'il n'y a toujours pas de réponse, la Sûreté municipale est avisée et contacte la personne désignée comme "répondante" pour qu'elle se rende au domicile de l'abonné pour s'assurer que tout va bien. Si l'abonné prévoit s'absenter à l'heure d'appel, il doit en avvertir la Fondation.

L'an passé, 4 500 appels téléphoniques ont été effectués. Le service existe aussi ailleurs au Québec et on estime que 30 personnes ont eu la vie sauve grâce à lui en 2006.

PAIR a été mis sur pied par la Fondation P.-J. Crevier, en partenariat avec les Policiers de Granby et en collaboration avec Bell qui y a injecté 3 500 \$. On s'inscrit en téléphonant au (450) 375-5599.

.-.|.-.|.-.|.-.|

M. René-Jean Fournier a ensuite donné des explications sur la Fondation Pierre-Jules Crevier, ses origines en 1965, en hommage au fils unique de M. Crevier décédé prématurément, son mode de financement par un don du fondateur et les revenus qu'il génère et ses principales activités.

D'abord destinée à accorder des bourses aux étudiants des niveaux secondaire, collégial et universitaire des comtés de Brome, Missisquoi et Shefford, la Fondation a créé une section pour les aînés à compter de 1986.

Les bourses aux étudiants sont accordées en juin par un comité de sélection qui choisit ceux qui ont réussi leurs études et qui proviennent des familles dont les revenus sont les plus faibles.

De plus, la Fondation Crevier donne chaque année à la Fondation du CEGEP 2 000 \$ pour l'achat de volumes pour la bibliothèque et 8 000 \$ pour des bourses aux étudiants les plus méritants.

Quant aux aînés, les services étaient plus nombreux au début, mais à mesure que les organismes communautaires se sont organisés pour en offrir également, la Fondation s'en est retirée pour ne pas nuire aux emplois ainsi créés.

1° Service de voiturage: à l'intérieur de la Ville, pour toutes les raisons et non seulement médicales; ce service est destiné aux 60 ans et plus résidant dans Granby. Un dédommagement est demandé pour le chauffeur pour l'essence et selon le temps utilisé (de 4.50 \$ à 7.00 \$) et il faut appeler ½ journée d'avance. C'est environ la moitié du prix d'un taxi. Le service est populaire: la Fondation reçoit environ 500 demandes de voiturage par mois, ce qui représente 925 voyages (aller conduire et ensuite aller chercher). "Une sortie vaut une pilule!"

2° Rapport d'impôt: au coût de 5\$ pour les personnes de 60 ans et plus qui habitent Granby et dont les revenus personnels sont de moins de 18 000 \$ et les revenus de couple de moins de 30 000 \$. La moyenne est de 14 000 \$. La Fondation effectue environ 800 rapports d'impôt par année.

3° Aide gratuite pour remplir les formulaires:

4° Aide pour les baux: et accompagnement au tribunal au besoin. "En vieillissant, on perd de l'assurance, de l'audace ..."

5° Défense des droits personnels: La Fondation a des contacts avec des avocats et des notaires; accompagnement au besoin aux petites créances.

6° Aide à d'autres associations pour défendre des causes importantes: exemple: contre la fermeture du Centre d'Accueil Marie-Berthe Couture.

7° AGIR (dialyse): La Fondation a permis d'ouvrir plus de places à Granby en dialyse.

8° Autres collaborations de la Fondation: avec Albatros, Alzheimer, Aide au Soutien familial, CHSLD Horace Boivin, la Popote roulante, etc.

En 2008, d'autres services seront développés.

La Fondation Pierre-Jules Crevier, étant indépendante financièrement, est donc plus libre d'agir que les groupes subventionnés.

La Fondation, c'est 22 téléphonistes, 24 voituriers, 22 membres actifs. Son succès repose sur le travail de tous.

